



AGENCE ITALIENNE
POUR LA COOPÉRATION
AU DÉVELOPPEMENT



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

RAPPORT

Atelier de Formation/action Cadrage du système d'alerte précoce inondations au Burkina

Ouagadougou, 20-23 Février 2024

Projet SLAPIS Sahel



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

Contexte et justification :

Le mardi 20 Février 2024, s'est tenu dans la salle de conférence de l'Agence Nationale de la Météorologie, l'ouverture de l'atelier de formation/action intitulé Cadrage du système local d'alerte précoce inondations au Burkina Faso.

Le projet SLAPIS vise à réduire le risque d'inondation dans le bassin de la Sirba : (i) un système d'alerte précoce des inondations et (ii) la préparation de plans de réduction des risques pour les localités riveraines de la Sirba et du fleuve Niger en aval de la confluence Sirba-Niger et en amont de la ville de Niamey.

L'atelier sur les risques d'inondation au Burkina Faso promu par le projet Hydromet de la Banque Mondiale, qui s'est tenu à Ouagadougou du 3 au 6 décembre 2023, a permis d'identifier les localités de l'est du Burkina Faso les plus fréquemment inondées. Celles situées dans le bassin de la Sirba (Bogandé, Mani, Sebba) ont été sélectionnées par SLAPIS-Sahel lors de la réunion tenue le 18 décembre 2023 à Ouagadougou comme bénéficiaires potentiels des plans de réduction des risques d'inondation et éventuellement des plans locaux de sauvegarde à réaliser dans le cadre de SLAPIS-Sahel.

L'atelier permettra de (i) partager l'expérience des partenaires de SLAPIS-Sahel, (ii) cadrer le système d'alerte inondation et les plans locaux de réduction du risque et de sauvegarde au Burkina Faso, (iii) impliquer dès le début les acteurs locaux pour le co-développement du système d'alerte inondation.

La formation/action prévue a quatre objectifs :

1° Comprendre l'alignement de l'action prévue avec le contexte des lignes directrices nationales sur la réduction des risques à l'échelle locale.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

Dans ce cadre, l'atelier abordera les directives et orientations en matière de gestion et prévention des inondations et mécanisme d'alerte de l'échelle nationale à celle locale fourni par la Protection Civile, le CONASUR et d'autres entités nationales ;

2° Comprendre les caractéristiques des inondations auxquelles Bogandé, Mani et Sebba sont exposées ;

3° Définir les approches de développement du Système en relation à l'expérience des partenaires Nigériens, du contexte burkinabé et des initiatives en cours ;

4° Dessiner le processus et la méthodologie des plans locaux de réduction du risque d'inondation et des plans locaux de sauvegarde et définir les tâches de chaque acteur pour initier leur préparation

DEROULEMENT DES ACTIVITES

Journée du mardi 20 février 2024

Ouverture des travaux du séminaire :

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois allocutions. La première a été faite par Mr ZOUNGRANA Joël, Directeur Général de l'Agence Nationale de la Météorologie du Burkina Faso. Il a salué les participants pour leur présence et a rappelé la longue et forte collaboration existante entre sa structure et le Politecnico de Turin.

La seconde allocution fut celle de Mr VIERI représentant le Directeur de la coopération italienne qui a été empêché. Il a rappelé l'importance du projet SLAPIS dans la réduction des risques d'inondations dans le bassin

versant de la Sirba et ainsi que les résultats attendus au travers de l'atelier.

La dernière allocution était celle du Directeur de la DGRE. Après avoir souhaité fructueux travaux aux participants de l'atelier, il a procédé à l'ouverture des travaux.

Un tour de table des participants et la photo de famille sont venus fin à cette cérémonie d'ouverture.

Les travaux du premier jour consistaient à des communications sur le thème central de la connaissance et de l'évaluations des risques d'inondations. Elles ont été suivies de discussions.

La première communication qui a été faite par la Direction Générale des Ressources en Eau représentée par Mr BAGA portait sur les Inondation dans la région de l'est du Burkina Faso. Il rappelle que la région de l'est est subdivisée en cinq provinces et 27 communes et que la pluviométrie moyenne de la région entre 2010 et 2020 est d'environ 800 mm. Il existe plusieurs cours d'eau traversant la région, notamment la Sirba, le Yali, le Faga et le Mani. Des stations hydrométriques ont été installées le long de ces cours d'eau pour surveiller et évaluer les ressources hydriques de la région.

Mr BAGA a rappelé que les risques liés aux inondations sont catégorisés en deux origines principales : anthropique et naturelle. Les risques anthropiques incluent des aspects techniques, technologiques, financiers, sociaux et politiques, tandis que les risques naturels englobent des événements géophysiques, hydrométéorologiques et biologiques. La région de l'Est fait face à trois types d'inondations : pluviales, fluviales et les ruptures de barrage. Elle connaît une tendance à l'augmentation des inondations, caractérisée par une fréquence croissante d'événements liés



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

à des événements pluviométriques extrêmes. Ces changements dans les schémas météorologiques et les précipitations suggèrent un risque accru d'inondations, soulignant la nécessité d'une surveillance renforcée, de la préparation aux catastrophes et de mesures d'adaptation pour faire face à ces défis croissants.

Après cette première présentation, les représentants des communes de Bogandé, Mani et Sebba ont été invité à présenter quelques récits d'inondations survenu dans leurs localités.

Il est ressorti que la commune de Bogandé a été fréquemment touchée par des inondations. En juin 2016, la rupture d'un barrage a causé des dommages considérables aux récoltes, aux animaux et aux équipements dans tous les villages. En août 2017, une autre inondation due à des pluies intenses a eu lieu. En 2023, des pluies diluviennes de 113 mm ont provoqué une inondation, entraînant la perte d'animaux, l'effondrement de maisons, des pertes de récoltes et la destruction de biens matériels.

Quant à la commune de Mani, bien qu'il n'y ait pas eu d'inondations majeures récemment, des dommages tels que l'effondrement de maisons pendant les périodes pluvieuses avec des vents violents ont été observés. Les causes potentielles d'inondations incluent les pluies diluviennes, le débordement de barrages et les pluies accompagnées de vents violents. À Sebba, la commune a connu des inondations en août 2018 et en 2023, causant des dégâts importants. En 2018, le débordement du cours d'eau Yali a nécessité la mise en place d'une cellule de crise avec le soutien du CONASUR pour aider les personnes touchées. En 2023, trois jours de fortes pluies ont touché le centre de la ville, impactant 130 ménages.

A la suite des représentants des communes, le Pr TIEPOLO a présenté l'Analyse-évaluation du risque d'inondation. Il a rappelé que Le risque d'inondation, selon le GIEC, est défini comme la probabilité de survenue d'un événement d'inondation, associée aux conséquences potentielles de



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

cet événement. La définition souligne l'importance de comprendre et de gérer de manière holistique les risques liés aux inondations, en vue d'une planification et d'une adaptation efficaces face aux changements climatiques. Il a aussi montré que l'analyse-évaluation du risque d'inondation est cruciale pour décider de la mise en place d'un plan de prévention/surveillance et qu'elle englobe des éléments directement utilisables dans ces plans, tels que la cartographie des zones inondables (hauteur des eaux), des aléas d'inondation, des enjeux, ainsi que des mesures de réduction du risque. La participation de la communauté bénéficiaire est essentielle pour son succès.

L'avant-dernière communication qui a porté sur les Scénarios d'inondation dans le bassin versant de la Sirba au Niger à été présenté par M. Housseini Ibrahim. Cette présentation lui a permis de rappeler que la rivière Sirba, avec une superficie de 37 300 km² est un affluent du fleuve Niger, prenant sa source au Burkina Faso (où se trouve 93% de son bassin). Elle forme une partie de la frontière entre le Niger et le Burkina Faso avant de rejoindre le fleuve Niger entre Gothèye et Karma, à environ 50 kilomètres en amont de Niamey. Les précipitations annuelles varient entre 400 et 700 mm et que le système local d'Alertes Précoces aux Inondations de la Sirba couvre la partie nigérienne du bassin, incluant la rivière principale, Yali et Faga, de la limite Niger-Burkina Faso jusqu'à la confluence avec le Niger. La rivière s'étend sur environ 240 km, englobant une surface d'environ 2000 km² au Niger. Les communes principales touchées sont Gotheye, Namaro, et Torodi, avec près de 130 villages recensés en 2012. La population potentielle impactée est estimée à environ 75 000 habitants, répartis dans près de 9 000 ménages. Notamment, cinq villages spécifiques, Garbé Kourou, Larba Birno, Tallé, Tachawa, et Touré, comptent chacun plus de 2 000 habitants. Il a montré que la structure du système local d'alerte précoce repose sur différents



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

éléments, notamment un modèle hydrologique (HYPE NIGER) pour les prévisions de débit, des hydromètres pour mesurer le débit en temps réel, un modèle hydraulique (HEC-RAS) pour élaborer des scénarios d'inondations, et des seuils de niveau de vigilance pour signaler les dépassements. Cette combinaison permet une surveillance complète et une réponse rapide aux risques d'inondation.

La dernière présentation de la journée a été réalisée par la DGRE et portait sur le suivie hydrologique au Burkina Faso : cas du bassin de la Sirba. Elle a révélé que la direction générale des ressources en eau du Burkina Faso, à travers la direction des études et de l'information sur l'eau qui est une direction technique assure le suivi des ressources en eau à travers des réseaux denses de collecte de données. La première station hydrométrique a été installée en 1952 au Burkina Faso. Il a été porté à la connaissance des participants que compte tenu du contexte sécuritaire, plusieurs stations ne sont plus fonctionnelles.

Journée du mercredi 21 février 2024

Les travaux de la deuxième journée ont débuté à 8 heures 30 minutes avec la présentation du rapport de la première journée qui a été fait par Monsieur BERE Thomas de l'ANAM. Cette présentation a été suivie des amendements formulés par les participants.

A l'issue de ce point, les travaux se sont poursuivis avec la première communication du jour présentée par Monsieur GANORA qui s'est penchée sur la modélisation hydrologique et hydraulique.

Le communicant a montré l'importance d'avoir des informations fiables sur les inondations et a abordé les aspects à prendre en compte à savoir l'échelle spatiale et la typologie. L'objectif est d'évalué les risques d'inondations pluviales et la crue soudaine et d'en réduire au maximum



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

les risques. Cependant la grande difficulté est liée au manque de données topographiques sur la Sirba.

La deuxième communication a concerné les bases de données sur les dégâts d'inondations. Sur sa communication, Monsieur VIERI a précisé qu'il faut disposer des informations relatives aux inondations passées en vue de prévenir les éventuelles inondations futures.

Il a présenté la base de données réalisée au Niger grâce au projet ANADIA 2 avec le logiciel de gestion de base de données dénommé POSTGRES SQL-POSTGIS. Cette base de données permet de visualiser toutes les informations liées aux dégâts engendrés par les inondations dans la zone concernée. Les informations sont également accessibles au public.

Monsieur MILLOGO agent du CONASUR a été invité à partager l'expérience de sa structure dans la collecte de données sur les catastrophes au Burkina Faso. Il a ainsi présenté les données recueillies par le CONASUR dans sept régions du Burkina à savoir la boucle du Mouhoun, le Centre-Est, l'Est, les Hauts-Bassins, le Nord, le Plateau Central et le Sahel. Il a précisé que la collecte se fait auprès des CVD (Conseiller Villageois de Développement) qui les font remonter au CONASUR par ses démembrements.

Les questions adressées à Monsieur MILLOGO étaient de savoir si les données sont informatisées et détaillées par communes.

Monsieur MILLOGO a ainsi fait savoir que les données jadis manuscrites sont maintenant informatisées et qu'en cas de demande le CONASUR dispose d'un service qui peut ressortir toutes les informations par commune peu-importe la période.

La communication sur **les enjeux et réduction de risque d'inondations** a été présentée par Pr TIEPOLO.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

De cette communication, on peut retenir deux principes majeurs : pour les inondations dues au débordement, la méthode est d'informer les populations en aval sur une probable inondation et ensuite procéder au déplacement pour réduire les dégâts liés à la catastrophe.

Cependant pour le cas des inondations causées par le ruissellement, il faut procéder d'abord par la réduction de la vitesse des eaux de surface, leur drainage et enfin à la protection des enjeux. Des images de méthode de réduction de choc ont permis aux participants de mieux comprendre et les communes participantes ont été invitées à présenter les différentes méthodes utilisées dans leurs localités respectives.

Suite à cette présentation, le lieutenant-colonel Moctar Haidara TABORE de la DGPC (Direction Générale de la Protection Civil) a présenté le point sur les directives et orientations en matière d'alerte précoce.

Il a ainsi présenté sa structure qui est la DGPC, ses attributions et le mécanisme de prévention et/ou de traitement des catastrophes. Il a précisé que la mise en application de la politique nationale de protection civile au Burkina relève de la DGPC qui agit sur le terrain pour prévenir les risques et apporter secours aux populations en période de catastrophe à travers son unité opérationnelle.

Deux questions majeures ont été adressées au communicant. Il s'agissait de savoir quel est le mécanisme de communication mis en place pour prévenir les catastrophes et aussi comment le Maire peut-il prendre une réquisition en cas de catastrophe.

Sur la première interrogation, le communicant a fait comprendre que ce sont les médias qui constituent le canal pour diffuser les informations capitales en cas de catastrophes.

Sur la deuxième, il a fait savoir qu'en cas de catastrophe, lorsque les services de secours sentent la nécessité de recourir à d'autres forces pour



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

maitriser la situation, c'est eux qui recommandent aux autorités locales de faire des réquisitions utiles à la résolution du phénomène.

Suite à cette communication, Monsieur KATIELOU a fait une communication sur **les prévisions hydrométéorologiques et hydrauliques**. Il a d'abord précisé la différence entre vigilance qui est une surveillance et l'alerte qui est une procédure prononcée par une autorité compétente. Il a rappelé les généralités sur les procédures de la modélisation hydraulique et hydrologique et la prévision numérique du temps. A titre illustratif, il a présenté les outils et les processus de prévision au niveau de la DMN du Niger. Par la suite, il a exposé l'utilisation de modèle hydrologique (Glofas) et hydraulique développé par HEC-RAS. Il a ensuite expliqué les 4 niveaux de vigilance représentés par les couleurs rouge, jaune, orange et vert sur la plateforme SLAPIS Niger. Les populations locales sont associées, formées et accompagnées pour le suivi des opérations de surveillance.

A l'issue de cette communication, Monsieur OUEDRAOGO a livré une communication sur le réseau optimal d'observation hydro de la Sirba. De son exposé, on retient que le Burkina dispose de 117 stations dans son réseau optimisés et 17 sont en cours d'installation. La crise sécuritaire constitue un handicap au bon fonctionnement de certaines stations et à l'installation de nouvelles stations. Il a poursuivi en expliquant le fonctionnement du complexe sourou-mouhoun. Il a expliqué que pour une bonne gestion des inondations, il faudra une bonne maitrise du fonctionnement des vannes de Lery afin d'éviter le déversement du barrage. Il a ajouté qu'il faut une bonne communication pour sensibiliser les populations riveraines et même toute population sur les éventuelles catastrophes. A leur niveau ce sont les bulletins, les annuaires, les médias ainsi que le site internet qui constituent le mécanisme d'information.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

Les travaux se sont poursuivis avec la communication de Monsieur HOUSSEINI sur les observations hydrométriques et les échelles colorées. Il s'est agi pour le communicant de présenter les stations de Garbey Kourou et celle de Bossey Bangou qui sont des exemples édifiants en termes d'observations au Niger. Elle implique les populations locales qui font remonter l'information à travers la plateforme SLAPIS de sorte que les populations sont informées en temps réel des avancées des niveaux d'eaux et permet de réduire les impacts des inondations sur les populations. Les échanges avec les participants ont permis de mieux connaître le rôle de chaque acteur dans la chaîne de collecte, de traitement et de diffusion des informations.

Le point suivant abordé est relatif aux **mécanismes de transmission et gestion des données hydrologiques** qui a été présenté par VIERI.

Il a pris le cas des stations de Liptougou, Sebba et Bassiéri où les données devraient être collectées permanemment et transmises en temps réel. Mais avec la situation sécuritaire, il devient de plus en plus difficile de collecter ces données car certaines installations ont été endommagées. Au Niger les stations qui seront retenues pour la collecte des données sont celles de Bossey-bangou ,Garbey Kourou, Bac Farie et Kakassi.

Les travaux ont été suspendus à 16h20.

Journée du jeudi 22 février 2024

Le jeudi 22 février 2024 a été consacré à une série de présentations et d'échanges concernant les plans de contingence, la prévention des catastrophes naturelles, et les systèmes locaux d'alerte précoce, en mettant particulièrement l'accent sur les inondations.

La journée a débuté aux alentours de 09h00 avec la présentation et l'amendement du compte rendu de la deuxième journée. Quelques



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

ajustements ont été apportés, notamment pour enrichir les détails relatifs au nombre d'inondations survenues présentés par le CONASUR. Il a été suggéré que le rapport soit diffusé à tous les participants afin qu'ils puissent y apporter leurs propres corrections.

Le Pr. Maurizio Tiepolo a ensuite pris la parole pour introduire la session du jour, mettant en avant l'objectif principal centré sur la capacité de prévention et de réponse face aux catastrophes naturelles.

La première présentation de la journée, a été faite par Monsieur MILLOGO Méline du SP/CONASUR, a porté sur une note introductive sur le plan de contingence. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il a retracé brièvement l'historique des plans de contingence, soulignant leur périodicité de deux ans. Les premiers plans ont été adoptés en 2009, 2012 et 2015, mais depuis 2016, il y'a eu des mises à jour.

La présentation a ensuite abordé plusieurs points essentiels. Il a d'abord décrit le plan de contingence comme un processus de gestion des crises et des catastrophes potentielles, visant à mettre en place des stratégies, des dispositifs et des procédures pour fournir l'aide humanitaire nécessaire aux personnes affectées. Ce plan est conçu pour anticiper et résoudre les problèmes inhérents à la réponse humanitaire. Ensuite il a expliqué que plusieurs raisons sont évoquées pour justifier la nécessité pour les communes, les provinces et les régions de se doter d'un plan de contingence à savoir :

- Anticiper les problèmes avant le début de la crise.
- Mettre en place des mesures pour améliorer la préparation.
- Établir des relations avec les partenaires.
- Développer une compréhension partagée des défis communs.
- Clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

- Renforcer les mécanismes de coordination.
- Identifier les contraintes pour des réponses efficaces.
- S'intéresser aux questions opérationnelles.

Il a ensuite parlé des axes du plan basé sur quatre points principaux :

- Analyse des risques et des vulnérabilités éventuelles.
- Analyse des conséquences possibles.
- Mise au point d'actions de préparation.
- Élaboration de stratégies de réponse claires.

Monsieur MILLOGO a terminé sa présentation en parlant des personnes concernées par le plan de contingence. Il s'agit notamment des démembrements du CONASUR, les ONG, la société civile, le secteur privé, ainsi que les autorités coutumières et religieuses.

Après cette présentation, une séance d'échanges a eu lieu, axée principalement sur la relation entre le plan de contingence et le plan de sauvegarde. Le représentant de la protection civile a également été sollicité pour partager le document sur les plans de sauvegarde.

La deuxième présentation de la journée a traité du Plan de Contingence Communal de Préparation et de Réponse aux Catastrophes et Crises Humanitaires. Elle a été animée par le représentant de la mairie de MANNI, Monsieur NANDA Ablassé responsable du Service social communal. Dans un premier temps, il a souligné la taille du document du plan de contingence communal, du reste il a abordé les principaux éléments, notamment les risques majeurs couverts par ce plan, ainsi que les partenaires ayant contribué à son élaboration, que l'USAID, SWP et WINROCK.

Cette présentation a été marquée par des échanges entre les participants. Une question a été soulevée concernant l'évaluation des risques



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

survenus par rapport à ceux identifiés dans le plan. La CONASUR a confirmé que cela était effectivement pratiqué, citant l'exemple de Gaoua où une évaluation récente a été réalisée, soulignant ainsi l'importance de ce type de plan.

En outre, le représentant du ministère de l'habitat a apporté une remarque concernant les grandes villes et communes bénéficiant d'un schéma directeur de drainage des eaux pluviales, mais a précisé que les communes du projet n'en disposent pas.

La troisième présentation s'est concentrée sur le Plan communal de prévention du risque et le Plan communal de surveillance, présenté par Pr. Maurizio TIEPOLO. Elle a abordé différents aspects, en mettant en lumière le Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPRN) et le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). L'adoption de ces plans est justifiée par plusieurs raisons :

- Ils sont développés dans l'espace francophone.
- Utilisation d'une terminologie technique commune.
- Ils sont en vigueur depuis plus de 20 ans.
- Des milliers de communes les ont déjà adoptés.
- Ils présentent des similitudes avec les plans d'autres régions linguistiques.

Le contenu d'un PPRN comprend quatre éléments principaux :

1. La présentation : méthodologie, phénomène, aléas étudiés et zones concernées.
2. La carte d'aléas.
3. La carte de réglementation des zones.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

4. Les règlements spécifiques.

Quant au contenu du PCS, il englobe le dispositif de gestion de crise, l'évaluation des risques, les actions de réponse et les fiches pratiques. Après la présentation, des échanges ont eu lieu. Les représentants des municipalités ont été encouragés à exprimer leur intérêt pour l'élaboration et l'intégration des cartes en collaboration avec le projet SLAPIS pour les intégrés dans les différents plans des communes, surtout en ce qui concerne les risques liés aux inondations. Ils ont souligné l'importance cruciale de ces plans pour les communes. Et ils ont accepté le principe. Le représentant du CONASUR a mis en avant l'importance de coordonner avec la structure principale pour une mise en œuvre efficace des plans de contingence de préparation et de réponse aux crises humanitaires. Enfin, des modèles de collecte d'informations à l'attention des municipalités ont été présentés.

La quatrième présentation a traité d'un aspect crucial : la communication et la dissémination des alertes. Elle a porté spécifiquement sur le cadre du système local d'alerte précoce contre les inondations au Sahel (SLAPIS Sahel), présenté par Vieri Tarchiani. Il a partagé l'expérience du Niger où les informations diffusées comprennent des avis de vigilance et sont communiquées conformément à un plan de communication. Les autorités chargées de l'alerte sont définies par le code national d'alerte. Il a ensuite présenté le plan élaboré dans le cadre du SLAPIS au Niger. Il a été souligné que le niveau de vigilance constitue l'objet de base de la communication de l'information. Il a rappelé qu'au Niger, le système utilise 4 codes couleur : Vert, Jaune, Orange et Rouge, avec des niveaux de gravité graduels. Cela permet de déterminer les impacts en fonction de la couleur et les actions à entreprendre. Ces scénarios sont très



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

opérationnels. Il a souligné que la communication varie en fonction des acteurs à informer, ce qui entraîne l'utilisation de différents canaux et stratégies de communication. Par exemple, le site web du projet offre une visualisation des informations, y compris des bulletins d'information sur la situation des différents scénarios. Les séminaires itinérants sur les inondations sont également utilisés comme moyen de communication.

Des questions ont été posées sur l'implication des bénévoles dans le processus de relais d'informations au Niger à travers les SCAP-RU et OSV. Il a été expliqué que le processus diffère de celui du Burkina Faso. Et les participants ont trouvé l'expérience du Niger intéressante dans ce domaine. Concernant la question de savoir si c'est l'autorité qui est chargée de l'alerte, il a été précisé qu'il existe deux types d'alertes : destinées aux autorités et à la population.

La cinquième présentation a été réalisée par le représentant du CONASUR. Il s'est agi essentiellement d'une explication sur le fonctionnement du dispositif d'alerte et d'instruction mis en place par le CONASUR. Cette présentation a été suivie d'échanges portant sur les moyens de communication et le système d'alerte au sein du CONASUR. Ensuite, un travail collaboratif a été entrepris afin de concevoir un draft du mécanisme de dissémination du SLAPIS au Burkina Faso. Les discussions ont permis d'aboutir à ce draft, que monsieur Vieri Tarchiani s'est proposé d'améliorer et le présenter le lendemain.

C'est sur cette avancée que les travaux de la journée ont pris fin.

Journée du Vendredi 23 février 2024

Le vendredi 23 février 2024, les travaux de l'atelier se sont poursuivis avec la quatrième et dernière journée. L'atelier a démarré par la présentation



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

du rapport de la troisième journée élaboré par DGRE et le représentant de la commune de Manni, suivi d'amendements des participants et de son adoption. Monsieur Millogo Mélaïne a souligné que le rapport était un peu long ce qui est comparable à un procès-verbal. Monsieur Ouédraogo Issoufou de l'ANAM a demandé des explications sur la définition du plan de contingence selon le SP/CONASUR. Quelques éclaircissements ont été fournis par son représentant. Les partenaires Italiens ont porté des amendements sur l'objectif du projet qui n'est pas d'élaborer de nouveau plan de contingence, mais plutôt l'élaboration des cartes de risque d'inondation afin de les intégrer dans les différents plans déjà disponibles dans les mairies. Des amendements ont été également apportés sur le rapport de la deuxième journée. Dans la logique du programme, après l'amendement des deux précédents rapports, il était prévu l'identification des points focaux de chaque commune et la présentation de la feuille de route du projet.

L'identification des points focaux de chaque commune a commencé par la présentation de leurs rôles par Monsieur Morizio TIEPOLO. Ils auront pour principales activités la matérialisation sur le terrain des zones à risque d'inondation. Il est prévu de continuer les échanges à distance avec les points focaux en utilisant des outils comme whatsapps et les mails. Monsieur TIEPOLO a exhorté les points focaux à beaucoup plus de collaboration, à garder le contact en répondant aux différents mails, en échangeant les informations et à ne pas hésiter à demander en cas de besoin des explications et des éclaircissements. Une rencontre en présentiel pour faire le point de l'évolution des activités est prévue. Les points focaux retenus au niveau des communes sont respectivement Monsieur OUEDRAOGO Abdou pour Bogandé, Monsieur NIANDA Ablassé pour Manni et KOUNIO Roland pour Sebba.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia

Pour la feuille de route SLAPIS-Sahel, un tableau au format Excel contenant des informations détaillées sur le déroulement du projet a été présenté avec des explications à l'appui. En termes d'activités, il est prévu une connaissance du risque (bassins, limites communes, etc.), un modèle hydraulique des zones inondables de la Sirba (historiques, Modèle Numérique de Terrain), une formation à Turin en hydraulique au mois de Mai, l'élaboration d'un scénario de risque pour le bassin de la Sirba (analyse statistique, calcul des zones inondables) avec des résultats attendus pour le mois de juin 2024 qui est également la période retenue pour la prochaine rencontre, l'élaboration des cartes d'inondation pour les communes de Bogandé, Manni et Sebba (carte montrant les limites territoriales PCD), une vérification de l'occupation des sols (avril 2024), la détermination des zones inondables selon les aléas (date limite juin 2024), le zonage (subdivision en zones à hauts risques, moyens risques, plan de drainage et ouvrages-type et mesure selon la zone) jusqu'en sept 2024.

Cérémonie de clôture :

Les travaux ont pris fin avec les mots de remerciements de Monsieur Maurizio TIEPOLO qui a montré sa satisfaction tout au long des travaux. A sa suite, Madame la Directrice des Etudes et de l'Information sur l'eau a pris la parole au nom des DG de la DGRE et de l'ANAM pour traduire sa gratitude et sa reconnaissance à l'ensemble des participants. Elle a montré sa satisfaction entière quant à l'atteinte des objectifs du présent atelier. Elle a remercié toutes les parties prenantes et souhaité bon retour à toutes et à tous dans les familles respectives.



Politecnico
di Torino



Consiglio Nazionale delle Ricerche
CNR - Istituto per la BioEconomia